



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

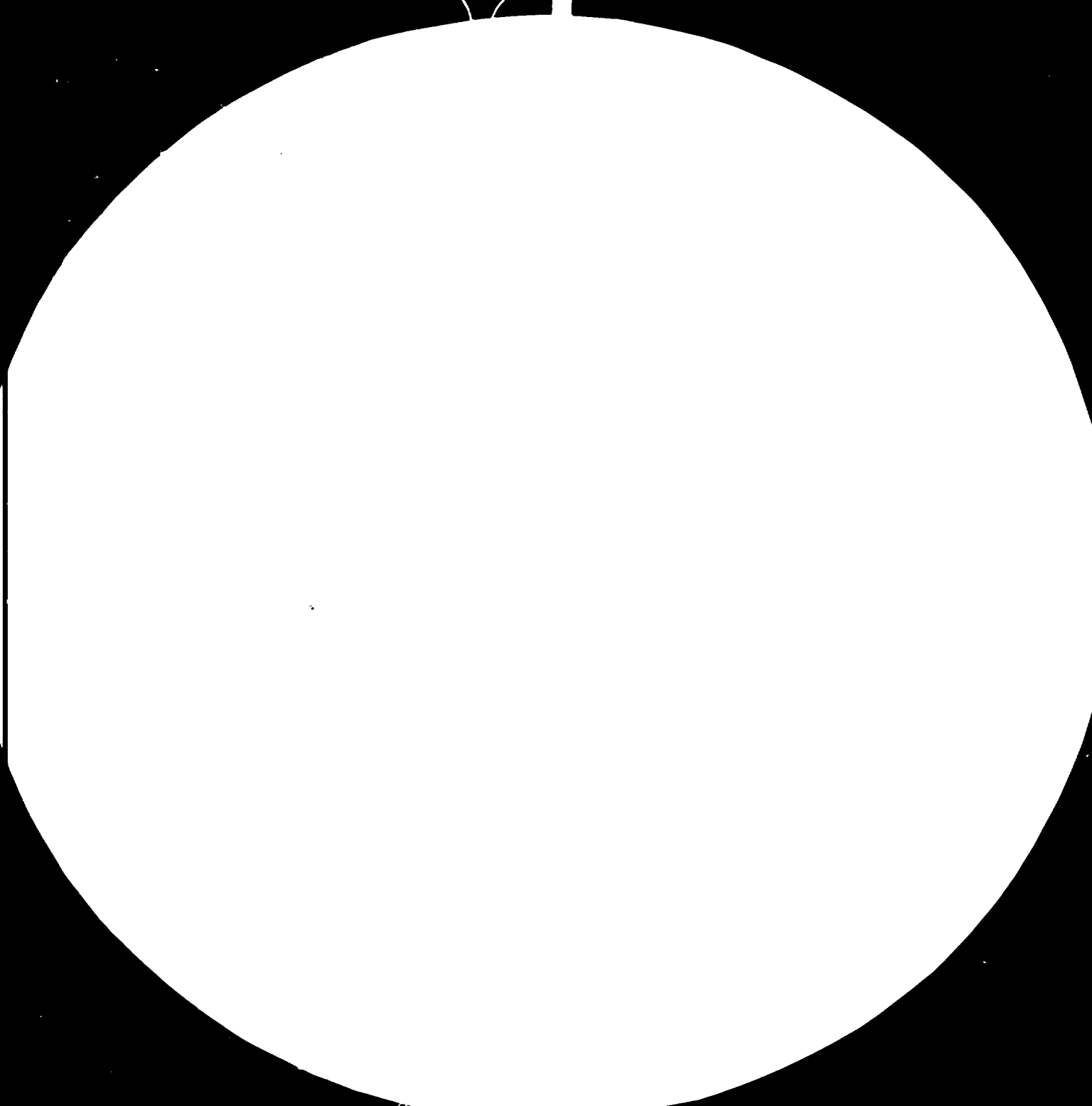
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





3.2



3.6

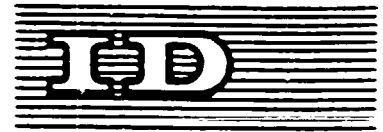


Microcopy Resolution Test Chart (ANSI #2)

100% Contrast, 100% Modulation Transfer Function



09680-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.317/3

27 mai 1980

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion préparatoire mondiale aux
consultations sur l'industrie
pharmaceutique

Cancun (Mexique), 24-27 avril 1980

RAPPORT*

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

80-40112

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	3
I. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	5
II. ORGANISATION DE LA REUNION	6
III. QUESTIONS RECOMMANDEES AUX FINS D'EXAMEN PAR LA PREMIERE REUNION DE CONSULTATION	8
IV. TRAVAUX QUI POURRAIENT ETRE ENTREPRIS PAR L'ONUDI AVANT LA PREMIERE REUNION DE CONSULTATION	14

ANNEXES

A. LISTE DES DOCUMENTS	16
B. LISTE DES PARTICIPANTS	17

INTRODUCTION

1. La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUDI étende son action à la mise en place d'un système de consultations permanentes entre pays en développement et pays développés, dans le dessein d'accroître, grâce à l'intensification de la coopération internationale la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale. Cette recommandation a été approuvée par l'Assemblée générale, à sa septième session extraordinaire, en septembre 1975.
2. Le système est mis en place selon les directives du Conseil de développement industriel, organe directeur de l'ONUDI, qui a décidé en 1976, que les consultations seraient organisées entre pays membres et que pourraient y participer des représentants des gouvernements, ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupes de consommateurs, au gré de chaque gouvernement. Les organisations intéressées sont aussi invitées à y participer. Les consultations qui ont réuni, chacune, entre 150 et 250 participants venus de 50 à 70 pays, ont adopté leurs conclusions et recommandations par consensus.
3. Pour préparer les consultations sur l'industrie pharmaceutique, deux réunions d'experts de pays en développement et de pays développés ont été organisées en juin 1977 et en février 1978. Une réunion interrégionale préparatoire s'est tenue au Caire (Egypte), en janvier 1979. Ces réunions ont permis au Secrétariat de l'ONUDI de cerner les questions susceptibles d'être abordées lors des consultations sur cette industrie.
4. Lorsqu'il a examiné le programme de consultations pour 1980-1981, le Conseil du développement industriel a autorisé le Secrétariat de l'ONUDI à convoquer en 1980 la première Réunion de consultation sur l'industrie pharmaceutique.
5. L'objet de la Réunion préparatoire mondiale a été de recueillir des avis sur les questions devant être examinées à la première Réunion de consultation sur l'industrie pharmaceutique, qui sera organisée à Lisbonne (Portugal) du 1er au 5 décembre 1980.
6. Au titre du programme de coopération entre l'ONUDI, l'OMS et la CNUCED qui est en cours d'exécution dans ce secteur ministériel, des représentants des deux dernières organisations ont été invités à la réunion. L'attention a été appelée sur le programme d'action de l'OMS concernant les médicaments essentiels

que l'Assemblée mondiale de la santé avait approuvé en 1978. A ce propos, il a été signalé que pour coordonner l'action de l'OMS et de l'ONUDI en faveur du développement de l'industrie pharmaceutique les chefs de secrétariat des deux organisations avaient conclu en août 1979 un accord aux termes duquel :

"L'OMS se consacrerait surtout à la détermination des besoins sanitaires ainsi qu'à la définition et à l'application des politiques voulues en matière de santé et de médicaments. De son côté, l'ONUDI se préoccuperait essentiellement de la définition et de la mise en oeuvre des politiques de production industrielle, notamment de produits pharmaceutiques, ainsi que de l'utilisation des ressources naturelles."

I. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7. Les participants à la Réunion préparatoire mondiale ont recommandé que la première Réunion de consultation sur l'industrie pharmaceutique examine les trois questions suivantes :

- Fixation des prix et possibilités d'obtention de produits intermédiaires et de médicaments en vrac;
- Arrangements contractuels concernant la production de médicaments :
Partie 1 : Questions dont il faut tenir compte en négociant un accord de transfert des techniques;
Partie 2 : Elaboration de principes directeurs;
- Possibilités d'acquérir les techniques de fabrication des médicaments essentiels figurant sur la liste établie à titre d'exemple par l'ONUDI, agissant en consultation avec l'OMS, et conditions et modalités du transfert de ces techniques.

II. ORGANISATION DE LA REUNION

8. La Réunion préparatoire mondiale s'est tenue à Cancun (Mexique), du 24 au 27 avril 1980, sur invitation du Gouvernement mexicain.
9. La réunion a regroupé 97 personnes, dont 43 participants venant de 29 pays différents, 14 représentants de 6 organisations et 40 observateurs mexicains.
10. La réunion a été officiellement ouverte par M. Carlos Gual Castro, Vice-Ministre de l'assistance, Ministère de la santé et de l'assistance, en présence de M. Jesus Martinez Ross, Gouverneur de l'Etat de Quintana Roo. Le Vice-Ministre a insisté sur la nécessité d'accroître d'urgence la contribution des industries pharmaceutiques et pharmaco-chimiques aux services nationaux de santé publique des pays en développement.
11. La Réunion a élu MM. Natan Warman, Vice-Ministre du développement industriel Secretaria de Patrimonio y Fomento Industrial (Mexique), et Vischer, Membre du Conseil des directeurs de la société Ciba-Geigy et représentant de la Suisse, respectivement Président et Vice-Président.
12. M. A. Hacini, Chef de la Section des négociations, service chargé d'organiser les consultations, a fait l'historique du Système de consultations de l'ONUDI, et en a défini la portée, en insistant sur les caractéristiques suivantes : a) caractère permanent, b) importance attachée à la recherche d'un consensus, c) contribution directe des représentants de l'industrie.
13. Mme A. Tcheknavorian-Aserbauer, Présidente de l'équipe spéciale créée au sein de l'ONUDI pour préparer les consultations sur l'industrie pharmaceutique, a présenté les trois questions que le Secrétariat de l'ONUDI avait retenues comme susceptibles d'être examinées lors de la première Réunion de consultation, après avoir procédé sur place, à l'étude détaillée des problèmes posés dans certains pays en développement par la création ou le développement d'une industrie pharmaceutique. Le Secrétariat de l'ONUDI considérait que ces trois questions se prêtaient à l'examen par la réunion de consultation, parce qu'elles pouvaient être résolues grâce à l'intensification de la coopération internationale. La solution des autres problèmes identifiés était du domaine des politiques nationales.

14. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

- i) Questions recommandées aux fins d'examen par la première Réunion de consultation:
- ii) Adoption du rapport de la Réunion.

Dans le document ID/WG.317/1, établi avant la réunion, le Secrétariat de l'ONUDI a proposé que les trois questions ci-après soient examinées à la première Réunion de consultation :

- a) Fixation des prix et possibilités d'obtention de produits intermédiaires et de médicaments en vrac;
- b) Principes directeurs pour les accords de transfert sous licence des techniques de fabrication de principes actifs de médicaments essentiels et de préparations pharmaceutiques;
- c) Possibilités d'acquisition des techniques de fabrication des 25 médicaments essentiels et conditions et modalités de leur transfert.

Les autres documents soumis à la réunion sont indiqués à l'annexe A.

15. La réunion a adopté son rapport à la séance de clôture, tenue le 27 avril 1980. La réunion a été officiellement close par M. Arsenio Farel, Directeur général de l'Institut mexicain de sécurité sociale.

III. QUESTIONS RECOMMANDÉES AUX FINS D'EXAMEN
PAR LA PREMIÈRE RÉUNION DE CONSULTATION

a) Fixation des prix et possibilités d'obtention de produits d'intermédiaires et de médicaments en vrac

16. La réunion a décidé que cette question devrait être examinée à la première Réunion de consultation. Il a été suggéré que le Secrétariat de l'ONUDI, lorsqu'il établira la documentation de base, sur cette question, tienne compte des différents éléments qui influent sur le prix auquel les produits intermédiaires et les médicaments en vrac sont vendus.

17. La réunion a examiné les informations présentées dans le document ID/WG.317/1 de l'ONUDI qui montraient la disparité des prix pratiqués dans le cas des produits intermédiaires et des médicaments en vrac. Le Secrétariat de l'ONUDI a fait observer que cette question avait été soulevée pour les raisons suivantes : le prix relativement élevé des produits intermédiaires et des médicaments en vrac par rapport à celui du produit fini rendait difficile la création d'installations pour la fabrication de médicaments et de préparations pharmaceutiques et compromettait la rentabilité de ces installations.

18. Des participants de pays en développement ont souligné que les prix différaient parfois encore bien plus qu'on ne l'indiquait dans le rapport de l'ONUDI. Selon eux, les différences des prix devraient être bien moindres et se situer dans des limites raisonnables si l'on voulait faciliter la fabrication de médicaments essentiels et de préparations pharmaceutiques dans les pays en développement. On a en outre fait observer que dans les domaines où il existait de nombreuses sources d'approvisionnement, cet écart était bien moins important que lorsqu'il n'y avait que deux ou trois fournisseurs ou quand l'approvisionnement était lié aux achats à la société mère. Par ailleurs, il a été indiqué que dans un pays en développement, trois usines créées pour fabriquer des médicaments essentiels étaient actuellement fermées, à cause du prix élevé des produits intermédiaires.

19. Des participants de pays développés ont indiqué que personne ne devrait s'étonner de la très grande disparité des prix. En réalité, il ne serait pas normal que l'éventail des prix soit restreint, les différences de prix montrant qu'il existait plusieurs fournisseurs indépendants qui se faisaient concurrence.

Les mêmes participants ont aussi fait observer que le prix pratiqué lors d'une vente déterminée dépendait du volume des transactions, de la durée du contrat, de la qualité des produits et des services connexes, y compris la recherche, de la catégorie de clients, des conditions particulières stipulées dans l'appel d'offres en ce qui concerne le marquage, le codage, etc., la responsabilité du fournisseur, la situation en matière de propriété industrielle dans le pays acheteur, etc. Abstraction faite de ces facteurs, la situation générale du marché différait à tel point d'un pays à l'autre qu'il n'y avait rien d'étonnant à ce que certains prix varient dans la proportion de 1 à 10.

20. Quelques participants de pays développés ont mis en doute l'exactitude des renseignements sur quelques cas d'espèces présentés par l'ONUDI en ce qui concerne surtout un produit dont le prix avait été relevé auprès d'un seul fournisseur. On a également fait observer que dans un autre cas, on avait indiqué pour un produit le prix pratiqué dans un pays il y a deux ans. Le Secrétariat de l'ONUDI a informé les participants que les renseignements présentés étaient fondés sur les prix communiqués par les pays en développement. Des participants venant de ces pays ont confirmé cette déclaration.

21. Des participants de pays en développement ont fait état des difficultés qu'ils éprouvaient à suivre l'évolution des cours mondiaux de médicaments en vrac et de produits intermédiaires et à résoudre le problème que posait la fixation du prix de ces produits et leur acquisition. Ils ont en outre indiqué qu'il serait donc peut-être utile que l'ONUDI établisse et mette régulièrement à jour un répertoire de sources d'approvisionnement de médicaments essentiels et des produits intermédiaires correspondants dans les pays développés et dans les pays en développement, afin de le diffuser dans les pays en développement. A cet égard, la collaboration de l'industrie pharmaceutique (entreprises particulières et associations professionnelles) et des organisations internationales, serait précieuse.

22. Pour éviter que les prix de quelques médicaments essentiels et des produits intermédiaires correspondants n'accusent de grands écarts, des participants de pays en développement ont estimé qu'il pourrait être utile de créer, sous les auspices de l'ONUDI, un comité mixte composé de représentants des pays développés et des pays en développement pour étudier les sources d'approvisionnement et les systèmes de fixation des prix des médicaments essentiels figurant sur la liste de l'ONUDI et des produits intermédiaires nécessaires pour la fabrication de ces

médicaments. De l'avis des mêmes participants, il serait bon de stabiliser pendant une certaine période les prix fixés d'un commun accord par le comité, prix que l'ONUDI devrait communiquer aux pays en développement.

23. On a invité l'industrie pharmaceutique internationale et ses associations à aider l'ONUDI à réunir les informations recherchées sur les sources d'approvisionnement. Cependant, le représentant de l'industrie d'un pays industrialisé a fait valoir que la législation régissant l'activité des sociétés qu'il représentait ne permettrait pas à celles-ci de prendre part à un échange d'informations et de vues sur les prix.

24. Des participants de quelques pays en développement ont suggéré que l'industrie pharmaceutique internationale entreprenne des études de marché pour déterminer les besoins des pays en développement en produits intermédiaires et ressources naturelles, surtout de plantes médicinales. Pour s'assurer un approvisionnement stable, les pays en développement devraient créer des usines desservant les marchés sous-régionaux ou régionaux.

b) Arrangements contractuels concernant la production de médicaments

25. Les participants ont décidé que cette question devrait être examinée à la première Réunion de consultation.

26. Il a été en outre convenu que cette question serait subdivisée comme suit :

1) Questions dont il faut tenir compte en négociant un accord de transfert des techniques

Il faudrait tenir compte en particulier des éléments importants suivants :

- i) Structure du secteur de la santé publique et système de soins;
- ii) Personnel qualifié autochtone et infrastructure technique auxiliaire;
- iii) Economies d'échelle ;
- iv) Législation sur la propriété industrielle;
- v) Législation fiscale, douanière et autre.

2) Elaboration de principes directeurs

Les principes directeurs pour les accords de transfert sous licence des techniques utilisées pour la fabrication de base des principes actifs de médicaments essentiels et de préparations pharmaceutiques.

27. Pour parvenir à un accord sur la définition de cette question, on a procédé comme suit : le Secrétariat de l'ONUDI a proposé que la Réunion de consultation examine les sujets relevant de la deuxième partie de la question. Cependant, des participants de pays développés et le représentant de l'IFPMA ont estimé qu'il fallait élargir le champ étudié.

28. Après un échange de vues prolongé, le Président a constitué un petit groupes de travail chargé de définir les éléments importants dont il fallait tenir compte en négociant un accord de licence. Les participants ont examiné et approuvé les cinq éléments importants retenus par ce groupe de travail. Ils ont ensuite décidé que ces éléments seraient examinés au titre de la première partie de cette question, plutôt que comme question distincte.

29. En rédigeant le document de base pour la première Réunion de consultation, le Secrétariat de l'ONUDI devait tenir compte a) des points soulevés au cours de l'examen de ces questions; b) des documents concernant le transfert des techniques vers les pays en développement déjà publiés par la CNUCED et d'autres organismes des Nations Unies.

30. Pour donner la mesure de la contribution des pays développés au transfert des techniques vers les pays en développement, le représentant du Royaume-Uni a présenté pour la première fois des données provenant de 19 sociétés pharmaceutiques exploitant des recherches menées en Europe. Ces données faisaient le point de la situation actuelle en matière de transfert des techniques, de stages de formation à la production, de contrôle de la qualité, de distribution et d'entreposage.

c) Possibilités d'acquérir les techniques de fabrication des médicaments essentiels figurant sur la liste établie à titre d'exemple par l'ONUDI agissant en consultation avec l'OMS, et conditions et modalités du transfert de ces techniques

31. Les participants ont décidé que cette question serait examinée à la première Réunion de consultation.

32. Le Secrétariat de l'ONUDI a précisé que pour aborder cette question dans une optique concrète, il avait été proposé de prendre pour base de discussion la liste des 25 médicaments essentiels et non pas toute la gamme des produits pharmaceutiques existants. Le Secrétariat de l'ONUDI a également expliqué comment il avait procédé pour établir ladite liste des 25 médicaments (ID/WG. 317/1, paragraphes 25 et 26).

33. Les participants se sont accordés pour estimer que la liste des médicaments choisis par l'ONUDI à titre d'exemple était utile^{1/}. Cependant, avant de soumettre cette liste à la première Réunion de consultation, l'ONUDI devrait la mettre à jour après avoir pris l'avis de l'OMS et des pays en développement.

34. Un certain nombre d'observations ont été faites en ce qui concerne les médicaments ci-après qui figurent sur cette liste : éthinylestradiol, béphénium, réserpine, streptomycine, méthyldopa, vitamine B₁₂ et fractions des protéines sériques. Il a été estimé que quelques-uns de ces médicaments pourraient être remplacés par d'autres qui du point de vue thérapeutique se prêtent mieux aux soins de santé primaires et qui exigent des procédés de fabrication moins élaborés. On a fait en outre observer que certains médicaments figurant sur cette liste avaient été rangés parmi les médicaments complémentaires par l'OMS. S'agissant des fractions des protéines sériques, l'albumine et le plasma pourraient avoir la priorité par rapport aux fractions plus complexes.

35. Quelques participants ont estimé que a) les vaccins et sérum immunologiques et b) les désinfectants et antiseptiques devaient être inclus dans la liste de l'ONUDI, comme l'avait recommandé la deuxième Réunion d'experts de l'industrie pharmaceutique. Le Secrétariat de l'ONUDI a fait observer que ces produits n'avaient pas encore été inscrits sur la liste parce que les techniques correspondantes pouvaient déjà être obtenues par l'intermédiaire de l'OMS ou auprès d'autres fournisseurs.

36. Etant donné les possibilités actuelles d'acquérir les techniques nécessaires pour fabriquer les 25 médicaments, il a été suggéré que l'ONUDI dresse un répertoire des fournisseurs de technologie en précisant dans chaque cas, les caractéristiques particulières des techniques en question. Lors de l'établissement de ce répertoire, il faudrait tenir compte de l'expérience accumulée dans les pays en développement en ce qui concerne l'application de ces techniques et les modalités et conditions de leur acquisition.

^{1/} A ce propos, un participant a souligné que les plantes médicinales et les autres produits d'origine biologique sont des ressources importantes pour la fabrication de certains médicaments et produits pharmaceutiques essentiels. L'ONUDI devrait stimuler le transfert et la mise au point des techniques nécessaires pour la fabrication de ces médicaments essentiels qui pourraient remplacer quelques-uns des médicaments figurant sur l'actuelle liste de l'ONUDI.

37. Les participants des pays développés ont fait observer que la fabrication locale de médicaments en vrac risquait de faire monter les prix départ-usine. Quelques-uns des participants des pays en développement ont fait valoir que ces pays pourraient s'accomoder de cette hausse pour des raisons touchant à l'industrialisation, aux économies de devises et à d'autres éléments stratégiques.

IV. TRAVAUX QUI POURRAIENT ETRE ENTREPRIS PAR L'ONUDI
AVANT LA PREMIERE REUNION DE CONSULTATION

38. Pour ce qui est de la première question (fixation des prix et possibilités d'obtention de produits intermédiaires et de médicaments en vrac), le Secrétariat de l'ONUDI a été prié de déterminer les fournisseurs possibles de médicaments en vrac et d'intermédiaires utilisés pour la fabrication des médicaments essentiels figurant sur la liste de l'OMS^{2/} et sur la liste de médicaments essentiels établie à titre d'exemple par l'ONUDI.

39. S'agissant de la deuxième question (arrangements contractuels concernant la production de médicaments), l'ONUDI a été invitée par un participant à prendre note de la recommandation de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à La Havane, selon laquelle il conviendrait de rédiger un code régissant le commerce, la distribution, le transfert et la mise au point de techniques dans le secteur pharmaceutique. Ce même participant a aussi suggéré que l'ONUDI collabore avec la CNUCED et l'OMS pour rédiger ce code et présente les résultats obtenus d'ici le mois de décembre 1980 à la première Réunion de consultation. Des réserves quant à l'utilité de cette opération ont été émises par un participant d'un pays développé.

40. On a fait observer que les participants à la réunion interrégionale préparatoire tenue au Caire en 1979, avait demandé à l'ONUDI d'établir un contrat type pour le transfert des techniques ou de définir du moins les éléments essentiels à prendre en considération et les clauses à insérer dans un accord de ce genre. Compte tenu de ce qui précède, plusieurs participants ont suggéré qu'un projet d'accord détaillé soit établi pour la première Réunion de consultation et diffusé bien avant celle-ci. Les participants des pays développés ont recommandé que l'ONUDI aborde ce sujet dans un esprit de neutralité.

41. Pour ce qui est de la troisième question (possibilités d'acquérir les techniques de fabrication des médicaments essentiels figurant sur la liste établie à titre d'exemple par l'ONUDI, agissant en consultation avec l'OMS, et modalités et conditions du transfert de ces techniques), un participant d'un

^{2/} The Selection of Essential Drugs; Second Report of the WHO Expert Committee. Organisation mondiale de la santé, séries de rapports techniques No 641, 1979.

pays en développement a suggéré que l'ONUDI crée une équipe spéciale chargée de dresser un répertoire des fournisseurs possibles de techniques récentes et sûres qui étaient utilisées pour la production des médicaments essentiels. Ce répertoire devait aussi préciser les modalités et conditions du transfert de ces techniques.

42. Eu égard à la nécessité d'une approche systématique qui seule, permet de tirer partie des économies d'échelle, il a été suggéré que l'ONUDI consulte les pays en développement et les organisations régionales intéressées afin d'établir un programme d'action qui indique les principes actifs pouvant être produits dans les différentes régions et précise les modalités, le lieu et le moment de la production éventuelle des substances retenues. Au bout d'un certain laps de temps, l'ONUDI devrait évaluer les réalisations issues de ces projets pour faire bénéficier d'autres projets futurs de l'expérience ainsi acquise.

ANNEXE A

LISTE DES DOCUMENTS

- ID/WG.317/1 Issues that might be considered at the First Consultation
- CRP. 1 List of Participants
- CRP. 2 WEO Position Paper for the UNIDO Preparatory Meeting for the
First Consultation on the Pharmaceutical Industry
- CRP. 3 UNCTAD's Contribution to Selected Issues in the Pharmaceutical
Sector; Note by the UNCTAD Secretariat
- CRP. 4 Activities of European Research-based Pharmaceutical Companies
in the Third World
- CRP. 5 IFFMA Submission to delegates attending the Global Preparatory
Meeting for Consultations on the Pharmaceutical Industry

ANNEXE B

LISTE DES PARTICIPANTS

ALGERIE

M. Pierre CEULET
8 Rue du Hoggar
Hydra Alger

ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

M. Hans WAGNER
Directeur
Usine pharmaceutique D 712
Hoechst AG
Postfach 80 03 20
D-6230 Frankfurt/Main 80

ARGENTINE

M. Sebastian BAGO
Vice-Presidente
Laboratorios Bago S.A.
Especialidades Medicinales
Bernardo de Irigoyen 248
Buenos Aires

M. A. COMIN
Federacion Argentina de Industrias de la Sanidad
Av. Belgrano 1354
Buenos Aires

M. Mariano L.A. HUYGENS
Federacion Argentina de Industrias de la Sanidad
Av. Belgrano 1354
Buenos Aires

BRESIL

Eng. Marta NOBREGA MARTINEZ
Conseiller technique
Secretaria de Tecnologia Industrial
Ministerio de Industria e Comercio
SAS Quadra 2, Lotes 1/3
CEP 70070 Brasilia

CHINE

M. Hongyun GUO
Bureau administratif général
pour les produits pharmaceutiques
Pékin

COLOMBIE

M. Raul GOMEZ MONTOYA
Presidente Ejecutivo de Asociacion de Fabricantes de
Productos Farmaceuticos "AFIDRO"
Cerrero 14 no. 111-32
Bogota

M. Julio SANDOVAL MEDINA
Chef
Division de la surveillance et du contrôle
Ministère de la santé
Bogota

CUBA

M. Ramon DIAZ Vallina
Viceministro
Ministerio de Salud Publica
Ministerio de Salud Publica 23 y N
Vedado
La Havane

Mme Mirta BARQUET FARAH
Funcionaria Comite Estatal de Colaboracion Economica
la y AYE
Vedado
La Havane

EGYPTE

M. Ahmed Aly ABOUL ENEIN
Président administrateur délégué
Chemical Industries Development
Avenue des pyramides - Guizèh
Le Caire

ESPAGNE

M. Francisco FERRANDIZ GARCIA
Subdirector General de Establecimientos y
Asistencia Farmaceutica
Direccion General de Ordenacion Farmaceutica
Ministerio de Sanidad y Seguridad Social
c/Prado 18-20 Madrid 14

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

M. Matthew W. PERRY, Jr.
Vice-Président
Affaires internationales
Association des fabricants pharmaceutiques
1155 15th Street, N.W.
Washington, D.C. 20005

FRANCE

M. Leon BARRETEAU
Administrateur civil
Ministère de l'industrie
101 rue de Grenelle
Paris

M. Etienne BARRAL
Département de planification
Rhone Poulenc
22 avenue Montaigne
Paris 8ème

M. Henri F. DESARMENIEN
Directeur général du SHP
SNIP (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique)

GUINEE.

M. Abdoulaye DIALLO
Directeur général de l'industrie
pharmaceutique de Guinée (ENIPHARGUI)
Ministère de l'industrie
Conakry

HONGRIE

M. Gyorgy VAGO
Directeur général adjoint
Union de l'industrie pharmaceutique hongroise
Lehel utca 11
H-1134 Budapest

INDE

M. Shri K.V. RAMANATHAN
Secrétaire
Département des produits chimiques et des engrais
Shastri Bhawan
New Delhi - 110001

M. M. VARADARAJAN
Conseiller
Haut-Commissariat de l'Inde
Aldwych
Londres WC2 NA
England

ITALIE

M. Duilio POGGIOLENI
Directeur général des services pharmaceutiques
au Ministère de la santé
Viale Civiltà Romana 7
Rome

MEXIQUE (Représentants gouvernementaux)

M. Natan WARMAN

Vice-Ministre du développement industriel
Ministère de l'industrie
Président de la Commission interministérielle
de l'industrie pharmaceutique

M. Carlos Gual CASTRO

Vice-Ministre de l'assistance
Ministère de la santé et de l'assistance

M. Oscar Valdez ORVELAS

Directeur de la santé animale
Ministère de l'agriculture et des
ressources hydrauliques

M. Efrén Franco DIAZ

Directeur des prix
Ministère du commerce

M. Carlos Gomez CHICO

Directeur du contrôle des médicaments
Ministère de la santé et de l'assistance

M. Roberto MORALES

Vice-Directeur
Institut mexicain de la santé sociale

NICARAGUA

M. Oscar ARAGON VALDEZ

Responsable Laboratorios Nacionales de Industria Farmaceutica
Laboratorios Solka 16 1/2
Carretera Masaya

NIGERIA

M. K.O. YOLOYE

Pharmacien principal
Ministère fédéral de la santé
Lagos

PAKISTAN

M. F.R.Y. FAZLI

Directeur adjoint
Contrôleur général des produits pharmaceutiques
Ministère de la santé
Islamabad

PAYS-BAS

M. R.P. LABADIE

Chef du département de pharmacognosie
Université d'Utrecht
Catharqulsinael 60
Utrecht

PERCU

M. Rafael FERNANDEZ STOLL
Asociacion Oficial Laboratorios Quimico Farmaceuticos
Las Begonias 552-30 Piso
Lima

M. Gerardo GARRIDO
Gerente General
Sintesis Quimica, S.A.
Av. del Ejercito 490
Miraflores
Lima 18

POLOGNE

M. Jerzy STECZNIEWSKI
Chef de la section internationale
Société pharmaceutique
POLFA
00926 Warszawa (Varsovie)
Wl.Wspolna 4

PORTUGAL

M. Sebastiao ALVES
President
ATRAL/CIPAN
Av. Gomes Pereira 74
1600 Lisbonne

REPUBLIQUE DE COREE

M. Chin KANG
Coordonnateur des approvisionnements pharmaceutiques
Bureau des affaires pharmaceutiques
Ministère de la santé et des affaires sociales
Seoul 110

M. Sung-Soo JUN
Administrateur délégué
Dae-Woong Pharmaceutical Co.
36-5 Dong-Ja-Dong Yogsanku
Séoul

REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

M. B.S. MCHOMVU
Ministère de l'industrie
Box 9503
Dar es-Salam

M. L. THEDE
Ministère de l'industrie
Box 9503
Dar es-Salam

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

M. Arnold WORLOCK
Wellcome Foundation Ltd.
P.O. Box 129
183 Euston Road
Londres NW1 2BP

SUEDE

M. Stig WAHLQUIST
Vice-Président
Affaires scientifiques et médicales
AB Astra
S-151 85 Södertälje

SUISSE

M. Ernst VISCHER
Membre du Conseil des directeurs
Ciba-Geigy S.A.
Klybeckstrasse 141
Ch-4057 Bâle

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

M. Alexander NATRADZE
Président
Conseil scientifique et technique
Moscou

M. Robert GLUSHKOV
Directeur adjoint
Institut soviétique de recherche chimique
et pharmaceutique
Moscou

ORGANISATIONS

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (CNUCED)

M. Kumariah BALASUBRAMANIAM
Division de la technologie
Palais des Nations
Ch-1211 Genève
Suisse

FEDERATION INTERNATIONALE DE L'INDUSTRIE DU MEDICAMENT (FIMI)

M. S.M. PERETZ
Vice-Président exécutif
Nordstrasse 15
P.C. Box 328
Ch-8035 Zurich
Suisse

M. Sergio FINZI
Président
Division internationale
Schering-Plough Corporation
Gallopig Hill Road
P.O. Box 500
Kenilworth, NJ 07033
Etats-Unis d'Amérique

M. Otto NOWOTNY
Conseiller économique
F Hoffmann-La Roche et Cie S.A.
Ch-4002 Bâle
Suisse

FEDERATION LATINO-AMERICAINE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE (FIFARMA)

M. David V. ZAROUK
Président
Federacion Latinoamericana de la
Industria Farmaceutica (FIFARMA)
Carlos Pellegrini 763
Buenos Aires
Argentine

M. Oscar PEREZ DIEGUEZ
Secretario Ejecutivo Adjunto
FIFARMA
Carlos Pellegrini 763
Buenos Aires
Argentine

M. Carlos PISCIONE
Membre du Conseil d'administration
Química Hoechst, S.A.
Corrientes 222
Buenos Aires
Argentine

M. Ramiro RODRIGUES-VILLAMIL
Membre du Conseil d'administration
Roche International Ltd.
Cerrito 461 P 4
Montevideo
Uruguay

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

M. Claudio SEPULVEDA
Expert du FISE (santé et développement social)
P.O. Box 2-136
Sri Aydhya Road
Bangkok
Thaïlande

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

M. Hector ACUÑA
Directeur
Organisation panaméricaine de la santé
Directeur du Bureau sanitaire panaméricain et du
Bureau régional de l'OMS
Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé
pour les Amériques
525 Twenty-Third Street
N W Washington, D.C.
Etats-Unis d'Amérique

M. Fernando ANTEZANA
Spécialiste des questions scientifiques (hors classe)
Politique et gestion pharmaceutiques
Division des substances prophylactiques, diagnostiques et
thérapeutiques
OMS
1211 Genève 27
Suisse

M. Enrique FEFER
Conseiller régional pour le contrôle des médicaments
Organisation panaméricaine de la santé
Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé
pour les Amériques
525 Twenty-Third Street
N W Washington D.C.
Etats-Unis d'Amérique

M. Alberto RODRIGUEZ FERNANDEZ
Conseiller juridique
Organisation panaméricaine de la santé
Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé
pour les Amériques
525 Twenty-Third Street
N W Washington D.C.
Etats-Unis d'Amérique

SOCIETE ARABE POUR LES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET ACCESSOIRES MEDICAUX (ACDIMA)

M. Abdo Mahmoud SALLAM
Président
9 Emad El Din St.
Le Caire
Egypte

